

2013 : LA MOBILITÉ

Quel accès à mon travail et à mes études ?

Au niveau départemental, le motif de déplacement principal est le travail avec près de 24 % des déplacements quotidiens. Selon les données du recensement 2009, 92% des actifs résidant dans le département du Nord y travaillent. Les 8% restant travaillent principalement dans le Pas-de-Calais et en Belgique. Le Nord accueille également plus de 83000 actifs venus des territoires voisins (les actifs en provenance de Belgique ne sont pas comptabilisés).

Les études représentent quant à elles 650 000 déplacements par jour (selon le recensement de 2009), sachant que la grande majorité des élèves et étudiants nordistes sont scolarisés dans le département.

Avec le travail, les études constituent l'autre grand motif de déplacements pendant les heures de pointe.

Les enjeux dans ce domaine consistent à définir :

- quels modes de transport peuvent être développés pour améliorer les déplacements des actifs et des étudiants ;
- quels services nouveaux et innovants peuvent être mis à leur disposition.

Vos contributions

Posté par **tanaka59** le 15 fév 2013 à 00:10

Je suis étudiant sur Roubaix. En 3 ans j'ai pu constater que le nombre d'étudiants venant en voiture n'a cessé d'augmenter. Résultat bonjour le stationnement anarchique dans les petites rues autour de la Rue de Lille. Les prix des parkings (plus de 200 € par ans) sont très chers pour les étudiants. Même si les prix sont moins chers que les abonnements TC ! Certains ne peuvent pourtant pas se permettre de déboursier autant ! Il serait judicieux de mettre en place un tarif "réduit" pour les étudiants dans les parking privées Churchill et autre, toujours à moitié occupé ... Pas besoin que la mairie au les fac prennent en charges quoi ce soit comme frais , une négociation devrait être portée avec les opérateurs privées pour permettre des tarifs "étudiants". Ce système existe bien pour la culture et pour le cinéma on peut l'étendre aux parkings privés.

A noter aussi que la ville de Roubaix devrait revoir la taille de ces places de stationnement et même l'inclinaison. Dans certains rues il devient impossible de se garer, la faute à des places faites pour 1 demie voiture ... Les trottoirs XXL c'est bien, mais quel en ai l'utilité surtout quand il y a 3 piétons dessus ? Il serait donc judicieux de grignoter un peu sur ces trottoirs places pour mieux parquer les voitures, en mettre une ou deux de plus et éviter les stationnements anarchiques.

Le carrefour Rond-Point de L'Europe est une aberration la plus totale, on passe de 3 voies à une voie avec des tournes à gauche et à droite ou les gens se mettent n'importe ou pour doubler. Il serait judicieux de mettre deux voies à chaque entrée et sortie pour éviter l'effet goulot d'étranglement qui est propice à l'effet " je me mets n'importe où et je double ". Il est aussi nécessaire de repenser le stationnement des taxis à Roubaix. Pas une seule station devant l'hôtel IBIS par exemple, alors qu'il y a régulièrement des taxis le matin. Ceci doivent attendre sur la chaussée en double file et c'est un stationnement qui cause des remonter de files jusqu'à la rue Jouffroy !

Posté par **Didier D.** le 08 mar 2013 à 11:06

Ce qui est le problème, c'est bien cela justement, la voiture a remplacé le logement étudiants, si on compare la situation par rapport il y a 20 ans. Sans incriminer l'étudiant qui prend sa voiture pour ne pas payer un logement étudiant cher ou/et rare, on a cru que la voiture allait se démocratiser et on voit bien que malgré le service rendu, la voiture devient un problème.

Pour trouver des solutions, **imaginons-nous dans 20 ans** (si on croit toujours que la technologie apportera une solution, ce qui veut dire qu'on ne fait rien comme d'habitude), les crises sur le carburant qui se traduiront sûrement par **des pénuries**, des files d'attente de plusieurs heures pour se réapprovisionner avec des vigils qui font la police pour éviter les émeutes et ceux qui veulent doubler les autres pour remplir le réservoir (eh oui avec un prix qui ne montent pas, la pénurie existera). Voilà la réalité si on continue de croire que la voiture individuelle doit se développer.

Je n'ai pas la science infuse, à nous tous de savoir ce qui est prioritaire. Je suis preneur si quelqu'un trouve des solutions autres que de construire des routes supplémentaires. Cherchons des solutions pour durer dans 20 ans, et non pas pour apporter une solution pour la semaine prochaine. http://www.manicore.com/documentation/petrole/prix_futur.html

<http://www.youtube.com/watch?v=xxbjx6K4xNw>

Posté par **ma delmoitie** le 19 fév 2013 à 17:28

J'habite la commune de Roeulx dans le Denaisis, je travaille à Valenciennes quartier Chasse Royale : je mets une heure trente pour aller travailler le matin, en prenant un bus, puis un tram, puis un bus ... Pareil le soir ... Help !!!

Sophie, Forum Citoyen du Valenciennois

Posté par **ma delmoitie** le 19 fév 2013 à 17:29

J'habite Vieux Condé, je travaille à Valenciennes, je suis obligée de prendre ma voiture, dont j'ai un mal fou à supporter le coût, parce qu'en transports en commun c'est le bout du monde.

Annette, forum citoyen du valenciennois

Posté par **ma delmoitie** le 19 fév 2013 à 17:32

J'habite Onnaing et je travaille à Valenciennes, quartier Chasse Royale. En voiture, on met 15 minutes que ce soit par la ville ou la voir rapide. Je prends un bus, un tram, puis un bus. J'en suis à 1h30 de trajet avec l'attente entre les correspondances. Je travaille à temps partiel, mais ça me mobilise un temps plein et je dois payer des gardes d'enfants, et des heures sup' quand le bus est en retard !

Aïcha, Forum citoyen du valenciennois

Posté par **ma delmoitie** le 19 fév 2013 à 17:33

On est nombreux à être pénalisés pour aller travailler : en période de vacances scolaires le nombre de bus diminue fortement, résultat c'est une vraie galère pour les salariés !!!

Jeanine, forum citoyen du valenciennois

Posté par **marie** le 20 fév 2013 à 09:51

J'habite à Lesquin et je prends le train pour Lille pour aller travailler et mes filles le prennent pour leurs études. En terme d'horaires c'est une catastrophe, il y a des retards toutes les semaines, de 5 à 30 mn. Ce n'est pas fiable et ça pose un gros problème pour les correspondances et pour les cours, les portes du lycée fermant 5 mn avant.

Nous sommes obligées d'acheter des abonnements Transpole qui nous coûtent plus de 2 fois plus cher pour pouvoir prendre le bus puis le métro quand le train est en retard.

Toutefois pendant les vacances scolaires et les WE les bus qui rejoignent le métro sont supprimés.

Je m'interroge pour savoir comment les transports en commun pourraient attirer plus de monde en partant sur de telles bases. La protection de l'environnement est-elle vraiment une priorité ?

Posté par **Didier D.** le 28 fév 2013 à 00:26

Bonjour Christophe,

Voici ma réponse : celle d'un ingénieur à un autre ingénieur.

Rendre le transport en commun gratuit solutionnera le problème surtout pour la majorité des gens ayant le 'Smic'.

Explication : Une voiture de milieu de gamme revient à **40 c€ du km**. (si si , il faut bien l'amortir, l'entretenir, payer les réparations, les options, les contraventions, les parcmètres, le lustrage, l'assurance, et enfin le carburant), le prix du carburant est donc accessoire dans le prix total, il est d'ailleurs pas très cher si on compare à la Norvège qui possède du pétrole dont l'essence est à plus de 2 euros, alors que nous n'avons pas de pétrole et on se plaint de payer trop cher, vaut-il mieux pas se plaindre des cylindrées trop grosse et des voitures trop lourdes qui engouffrent notre balance extérieure en gaspillant une ressource qui va diminuer, et d'ailleurs la consommation de pétrole en Europe diminue depuis 2005, et c'est que le début . **On va vers une Révolution faute d'anticiper et de continuer de se plaindre**. Allez faire un séjour en Grèce, et là on aura un aperçu de petits soucis (et des vrais) si on continue de cracher sur le transport en commun.

Donc en faisant **40km** à 60km/h en moyenne pour aller travailler tous les jours, il faut donc déboursier 16€ par jour pour bosser.

Si on gagne 10 € de l'heure, il faut donc travailler 1 heure et 36 minutes pour payer son aller-retour en bagnole. Ce qui donne un temps de trajet équivalent de 2 fois 20mn + 1h36mn (=16/10), soit **2 heures et 16 minutes**. Ce qui donne pour bosser (en se déplaçant) et pour bosser (pour payer sa monture préférée), une **vitesse équivalente de 17,6 km/h**. Et encore moins si c'est un 4x4, on peut sans se tromper dire que cela divise par 2 la vitesse équivalente.

Donc dire que le **transport en commun est long**, c'est à la fois vrai et pas vrai. C'est vrai si on gagne comme un ingénieur, mais ce n'est pas vrai si on gagne le 'Smic'.

Posté par **Christophe** le 20 fév 2013 à 23:44

J'habite Roncq et mon lieu de travail se situe à Lille centre. Me rendre en voiture sur mon lieu de travail me prend entre 20 minutes (période de vacances scolaires) et 40 minutes (en cas d'aléas) en utilisant une voiture personnelle.

Le même trajet me prend 60 à 65 minutes en transport en commun quel que soit le mode utilisé. Dans ces conditions et indépendamment des conditions tarifaires, comment voulez-vous inciter les gens à prendre les transports en commun ?

Posté par **Richard Françoise** le 26 fév 2013 à 20:35

Bonjour, j'aimerais que les routes départementales soient notées correctement et que leurs pistes cyclables soient réparées suite à travaux. Je parle notamment de l'avenue de l'hippodrome à Lambersart vers Lille et vers Lompret qui est la D 750 sur les plans google map mais nullement répertoriée sur la route. De plus le carrefour de cette avenue et de l'avenue ste Cécile est cabossé notamment sur la partie piétons ; et lors de travaux en novembre décembre 2012, la chaussée a été refaite mais pas les pistes cyclables.

Posté par **Richard Françoise** le 26 fév 2013 à 20:42

Lors de la nouvelle installation des lignes de bus en septembre 2012, j'ai eu la désagréable surprise de constater que les horaires du bus qui passait avenue de l'hippodrome avaient fortement changé.

Pour ceux qui veulent prendre les transports en commun et éviter la voiture, source d'énerverment et de pollution, c'est vraiment le parcours du combattant, notamment pour les jeunes qui doivent être à l'heure en classe ; je vous cite un exemple :

avant le 72 passait à 7.04 ; 7.27 ; 7.51 ; 8.13 ; 8.35 ; 8.56

maintenant le 53 passe à 7.10 ; 7.32 ; 7.56 ; 8.15 ; 8.38 ; 8.58

Je sais cela joue sur quelques minutes mais avec les bouchons il prend souvent du retard et de ce fait on est obligé d'aller à pied ou en vélo.

Posté par **lilicha** le 10 mar 2013 à 11:12

Nous habitons à Cysoing centre et nous travaillons sur Lille... Les heures de pointe c'est vraiment compliqué : l'idéal serait de faire une sortie sur l'autoroute de Tournai pour accéder directement à Cysoing !

Posté par **Didier D.** le 08 mai 2013 à 08:46

Effectivement, c'est bien la réponse que je donne à tout le monde, il n'y a que la faible vitesse qui règle tous les maux.

Gain de sécurité, de temps, de joie de vivre, moins de bruit surtout sur des pavés du vieux Lille, envie d'aller à pied et en vélo, etc.

Posté par **Thomas BOUSSEKEY** le 19 mar 2013 à 15:30

Les sens uniques cyclistes sont dangereux, et totalement inconnus des automobilistes, j'ai failli me faire envoyer dans le décor devant le nouveau siècle de Lille par un automobiliste qui jugeait que seul son 4x4 devait trôner sur la chaussée et que moi - pauvre cycliste - circulant à contre-sens comme le marquage me le permettait, n'avait pas de légitimité!!!

Posté par **Didier D.** le 11 mar 2013 à 00:01

Pourquoi les réseaux cyclables ne sont pas développés dans le Nord-Pas-de-Calais alors qu'on est proche des Pays-Bas et de la Belgique Flamande ?

Réponse : **à cause du Lobbying des constructeurs automobiles** très nombreux dans la région.

C'est tellement Ubuesque que lorsqu'un maire décide de faire des lotissements, tout devient **en sens unique**. Et cela pour des raisons soit-disant de sécurité, il fait mettre des sens interdit partout (y compris pour les vélos car il ne figure jamais la mention 'SAUF VELO' ou 'uitgezonder' avec symbole vélo. C'est bizarre dans un lotissement, il y a des enfants. Doivent-ils être verbalisés s'ils ne respectent pas le sens unique.

Sauf que le sens unique incite la vitesse plus importante des véhicules, et la raison profonde est qu'il y a 2 à 3 véhicules par logements de lotissements, qui doivent pouvoir se garer, alors que fait-on pour éviter des croisements, on fait des sens uniques. Il est loin le temps du bien vivre.

Il est scandaleux de voir la prolifération et une taxe moindre sur le Diésel. On aura un scandale **PIRE que l'AMIANTE** car cela impacte tous les français.

Il faudra que des industriels influents (ou leurs héritiers) remboursent un jour ce scandale sanitaire. Les particules deviennent de plus en plus fines, et pénètrent de plus en plus loin dans les bronchioles de nos poumons. Et je lis dans la presse et y compris sur ce site que les véhicules ne sont pas polluants !

Certains affirment des mensonges ! Le véhicule rend service, mais maintenant qu'il s'est démocratisé très rapidement, il tue à grand feu (dans les poumons).

De plus le diesel est plus dense que l'essence, il possède plus d'énergie par Litre, il doit être plus cher. Personne n'en parle et on finance cette pollution.

On vit dans une société où la voiture est devenue notre but, notre travail, notre emploi indirect, et le pétrole par personne est en train de décliner dans le monde. Toute l'économie est complètement liée au pétrole et donc à la voiture. Que va-t-on devenir ? Je parle pour nos enfants. On voit bien qu'en suivant le cours du pétrole, qu'il y aura encore une crise dans moins d'un an. Que fait-on ? On continue de faire des routes bitumées ?

Signer la pétition mais avant lisez la tribune ou alors faites l'autruche, c'est plus facile :

<http://tribune-pic-petrolier.org/>

Posté par **Thomas BOUSSEKEY** le 19 mar 2013 à 15:51

Etant cycliste tous les jours, je suis confronté à des problèmes similaires, j'y ai apporté mes petites solutions :

- Il vaut mieux faire des kilomètres sur un parcours roulant, plutôt que de chercher à prendre la ligne droite et ne pas avancer. Je m'explique : résidant à Villeneuve d'Ascq, à l'opposé de mon lieu de travail par rapport au parc urbain, je pensais que la politique de la ligne droite (traversée franche du parc urbain serait la plus rapide), et bien je gagne en temps de trajet et en qualité de parcours à le contourner... Je roule mieux, je n'ai plus de chicanes et de passages étroits, c'est moins bucolique, mais plus efficace.
- La piste cyclable peut être un aide, jusqu'à ce qu'elle devienne une entrave au déplacement (je pense que des personnes ne vont pas apprécier ce paragraphe!!!). En effet, je ne suis pas de la chair à carrosserie, et je ne m'engage plus sur certaines voies cyclables qui sont plus accidentogènes que sécurisantes. Je ne vais pas les énumérer, mais je pense que vous en connaissez. Comme dans bien des situations urbaines, les vélos se déplacent à la même vitesse moyenne que les voitures, je préfère alors me joindre à elles pour progresser dans la jungle...
- Dans **certains** carrefours, il est 10 fois moins dangereux pour un cycliste de s'engager quand le feu est rouge (après avoir vérifié que le passage était possible), notamment sur 2 des 4 intersections boulevard de Tournai, boulevard du Breucq à Villeneuve d'Ascq

Par ailleurs, j'ai également quelques doléances par rapport à l'utilisation d'éléments qui figurent au code de la route et que nous ne voyons pas forcément mis en œuvre :

- Le respect du-dit code de la route, notamment sur les priorités, le stationnement en ville .../...
- Le cédez-le-passage cycliste au feu rouge, en début d'implémentation sur la CUDL cette année, le texte a plus d'1 an!!! Et en moins d'un mois en 2012, 2 cyclistes se sont faits tués sur Lille dans des carrefours...

Peut-être que dans quelques années il y aura des radars embarqués sur les porte-bagages des vélos pour verbaliser les mauvais usagers de la route!

Posté par **Yannick** le 10 mar 2013 à 18:00

Je demeure à Tourcoing et travaille à Lille ; la distance est de 14km via l'autoroute. Pour diverses raisons (écologiques, économiques, santé), le choix a été fait de réaliser le déplacement à vélo. Les difficultés rencontrées :

- le trajet le plus court (environ 14km) est la piste cyclable qui suit la D670. Sur une telle distance, ce n'est pas faisable pour des questions de temps: 32 feux rouges dont les temps d'attente peuvent durer plus d'une minute et les temps de feu vert qui ne durent parfois que 4 secondes ! Des automobilistes qui brûlent les feux et qui coupent l'itinéraire cyclable quand c'est vert pour les cyclistes. Sans les arrêts tous les 500m en moyenne, le trajet pourrait être fait en moins de 40mn. Avec les feux, il faut au moins doubler le temps, ce qui n'est pas gérable au quotidien.

- Un trajet qui pourrait être intéressant et sécurisé est le chemin de hallage le long des canaux de Tourcoing et de Roubaix. Le chemin n'étant pas "en dur", mais en sable ou en caillou, il est inimaginable de l'utiliser pour se rendre au travail (j'ai testé une fois, je suis arrivé recouvert de boue). Aux heures de déplacements domicile-travail, il faut savoir qu'il n'y a presque personne le long du canal. Transformer au moins un côté du canal en véritable itinéraire cyclable faciliterait le trajet domicile travail.

- De fait, j'effectue un trajet plein de détour, d'une distance de 16km, via Bondues et Marcq-en-Barœul, qui me permet de me rendre au travail dans des conditions de sécurité et de propreté corrects. Mais je trouve regrettable qu'un cycliste doive allonger son trajet alors que des trajets beaucoup plus courts existent pour les automobilistes (ça devrait être l'inverse).

En outre, il m'arrive de devoir me rendre, pour des raisons professionnelles, dans certaines communes. Il est parfois difficile de planifier le trajet à vélo. Des panneaux indicateurs à destinations des cyclistes faciliteraient les déplacements (ou des knooppunt comme en Belgique et au Pays-Bas.)

En conclusion, il me semble que, de manière générale sur le Nord, il manque des aménagements utilitaires, sécurisés et "propres" pour que les cyclistes puissent se rendre au travail.

Posté par **Dominique BEN** le 17 mar 2013 à 14:26

Le déplacement de personnes et de marchandises est un droit fondamental qui confère aux transports un caractère d'intérêt général ;

- il faut inscrire leur organisation dans une démarche de développement durable ;
- une politique des transports doit viser à répondre aux besoins de tous ordres, elle doit être pensée en cohérence avec la politique industrielle, de l'emploi, celle du cadre de vie et de l'urbanisme.

Elle doit assurer un aménagement du territoire et un développement économique équilibré, pour une politique cohérente de l'ensemble des transports dans les milieux urbains et ruraux, sans oublier le transfrontalier

Cela suppose :

- un développement des transports collectifs, une amélioration de la qualité des services ;
- une politique tarifaire qui rende l'ensemble des transports accessible à toutes et à tous ; la prise en charge par l'employeur pour tous les salariés du coût du transport domicile-travail, en favorisant les transports collectifs et/ou par la mise à disposition de transports collectifs organisés et financés par l'employeur.

La concurrence entre modes de transports s'oppose à une organisation favorable au développement durable, la maîtrise du système est laissée entre les mains des grands logisticiens multinationaux.

L'organisation syndicale que je représente, la CGT se prononce pour la création d'un pôle public de transport englobant l'ensemble des opérateurs de transports publics.

Posté par **Legrand** le 23 mar 2013 à 15:10

Le taux des déplacements quotidiens en vélo est tombé à 2%.

Pendant ce temps, aux heures de pointe, la plupart des villes se trouve paralysée par la circulation automobile.

Le non partage des routes aboutit à ce non sens économique et écologique.

Les coûts sanitaires et en énergie explosent. Ne serait-il pas temps de revoir les plans de circulation pour donner plus de place aux déplacements doux dont la complémentarité avec les transports en commun sont évidents.

Plus de place aux cyclistes ne peut se faire que par une sécurisation des trajets clefs: écoles, salles de sport, lieux publics permettant aux plus jeunes d'avoir recours à ce mode de déplacement.

Sans cette volonté politique des élus nous continuerons à subir cette situation qui est pourtant sans avenir.

Posté par **arnaud_faes** le 24 mar 2013 à 11:44

Afin de favoriser l'accès au lieu de travail par les transports en commun, je pense qu'il faut penser fréquence et intermodalité.

Il faut pour les secteurs éloignés des gares TER et lignes de métro/tramway une desserte de bus fréquents qui sont reliés aux gares et/ou lignes de métro.

Favoriser des lignes courtes avec une haute fréquence plutôt qu'une ligne longue. Avec éventuellement des bus de taille réduite. On n'a pas forcément besoin de bus de ligne quasiment vide, s'il est moins onéreux d'avoir des bus plus modeste.

Il faut également penser à faire coïncider les horaires de bus et de train (j'habite à 3km d'une gare mais le bus qui passe à la gare arrive 5 minutes après le départ du train vers Lille aux horaires qui m'intéresse !!!).

Il faut déployer des parcs à vélo sécurisés près des gares afin de favoriser le vélo. La crainte de vol de matériel est un frein important à l'augmentation du vélo.

Il faut également favoriser la création de piste cyclable séparée de la chaussée si possible sur les grosses départementales de la communauté urbaine.

Je pense que le déploiement de la Liane est une bonne chose pour favoriser les déplacements urbains.

Posté par **Belmonde** le 02 avr 2013 à 13:05

Euh c est quoi un trottoir XXL ?

1m 40 c'est la norme et c'est un peu juste... oh! bien sûr on n'envisage pas la possibilité que deux fauteuils se retrouvent de front... Et dire que j'allais au lycée à pied du côté de la rue de lille... Le nombre d étudiants en voiture ne cesse d'augmenter... pourquoi ?

Posté par **Leroy Jackie** le 02 avr 2013 à 15:00

La Scarpe traverse Douai ; elle passe par Râches, Lallaing, Pecquencourt... au Nord et Lambres lez Douai, Courchelettes... au Sud. Cette voie d'eau est très peu utilisée ; pourquoi ne pas soulager les routes des autobus, créer un transport plus sécurisant pour le personnel de transport qui traversent certaines zones sensibles et rendre plus agréable et détendu le trajet de l'école et ainsi que celui des usagers habituels ? Lallaing et Pecquencourt ont des accès difficiles par route et le personnel navigant serait plus en sécurité...

Posté par **annika** le 05 avr 2013 à 21:35

Tous les jours, je prends TER + métro de St Amand vers Lille puis vers Lille CHR.

Mon employeur me rembourse la moitié de mon abonnement, c'est super MAIS l'abonnement au mois est plus cher que l'abonnement semaine !!! A priori, cela est dû aux coûts de Transpole, qui en kilomètre parcouru est de loin le plus cher.

Et les trains sont souvent en retard, tout cela ne facilite pas l'usage des transports en commun. Dès qu'il y a des périodes de vacances, je reprends la voiture.

Mes collègues qui viennent de Dunkerque ou Calais en TERGV ne mettent pas plus de temps que moi... Peut-on espérer un TERGV pour Valenciennes, St Amand, Orchies, Templeuve, Lille sans autres arrêts inutiles ?

Posté par **claudine ducellier** le 18 avr 2013 à 11:29

ENTREPRENDRE-ENSEMBLE

Flandres et littoral Dunkerquois

66, rue de Chantiers de France

59140 DUNKERQUE

Tél. : 03.28.22.64.90 / Fax: 03.28.22.64.85

Mail: michel.tibier@entreprendre-ensemble.asso.fr

Contribution : atelier citoyens départementaux autour de la mobilité

Plusieurs **grands enjeux** ressortent de la lecture des contributions aux ateliers citoyens sur la mobilité ; ils sont ici regroupés en sept catégories :

- Diagnostiquer et repenser ce qui existe
- Développer des solutions et des offres alternatives
- Soutenir ou faire émerger de nouveaux acteurs de la mobilité
- Organiser la mobilité et les activités pour réduire les déplacements
- **Lutter contre les inégalités sociales, aider à l'insertion professionnelle et à l'accès aux équipements**
- Prendre en compte les disparités territoriales
- **Sensibiliser, informer, accompagner**

La mobilité est souvent un préalable à toute insertion professionnelle et sociale. Son accès et son financement doivent être travaillés dans une logique d'approche globale.

Il s'agit, de notre point de vue, de l'intégrer pour chaque jeune dans son projet de vie, son projet professionnel mais également d'y ajouter une dimension citoyenne, un pas vers l'autonomie.

Ainsi, le projet et l'accompagnement à la mobilité peuvent servir de tremplin vers l'emploi et la formation mais également à l'ouverture sociale.

Dans ce cadre, Entreprendre Ensemble s'inscrit pleinement sur le 5ème axe proposé au débat des ateliers citoyens : « Lutter contre les inégalités sociales, aider à l'insertion professionnelle et à l'accès aux équipements pour tous ».

En effet, les problèmes de mobilité peuvent accentuer les inégalités sociales au sens où les personnes les plus en difficulté sont souvent peu mobiles (freins psychologiques, financiers...), et se voient renforcées dans leurs difficultés du fait de leur faible mobilité.

Cette double peine est bien illustrée par les difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi ou de formation, qui ne peut, aujourd'hui, difficilement se faire sans un moyen de déplacement adéquat.

Les exemples d'action, comme les auto-écoles solidaires citées dans une contribution, tentent de répondre à cet enjeu, mais ne sont qu'une partie de la solution. D'autres sujets, comme par exemple l'accès aux équipements de type culturel ou sportif, rappellent que cette inégalité ne se limite pas à la sphère professionnelle, mais concerne tous les aspects de la vie.

1/ Structure, public et territoire

Entreprendre Ensemble est une structure, initiée par les collectivités locales qui vise à mutualiser des moyens, essentiellement publics, au service des habitants de la zone Flandre Dunkerque qui souhaitent accéder ou retrouver un emploi. L'association accorde une attention particulière aux personnes qui sont fragilisées dans leur insertion sociale et professionnelle.

A ce titre, en complémentarité avec son action sur l'emploi, l'insertion, la formation, elle s'est dotée d'un Département Développement Solidaire (DDS) qui est un département transversal à la **Mission Locale, au PLIE (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi), à la MDE (Maison de l'Emploi), à l'E2C (Ecole de la Seconde Chance).**

Ces quatre dispositifs constituent l'association **Entreprendre Ensemble**.

Le Département Développement Solidaire d'Entreprendre Ensemble (DDS) accompagne les projets individuels ou collectifs des jeunes de la Mission Locale sur les axes de la citoyenneté, santé, logement, **mobilité** et projet de l'économie sociale et solidaire.

Ses actions contribuent à l'insertion durable des personnes et potentiellement concernent 7070 jeunes accompagnés sur le bassin d'emploi Flandre Maritimes et 4644 adultes en situation de fragilité socio-professionnelle.

La typologie des personnes qui sont accompagnées, sont des jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire en recherche d'emploi ou d'une formation qualifiante, ainsi qu'un public adulte de 26 à 60 ans en insertion professionnelle.

La zone d'intervention de notre structure se traduit sur le terrain en 10 antennes de proximité et 10 permanences permettent un accueil permanent et de proximité.

Cela se traduit géographiquement par 2 antennes en zone rurale et 8 antennes en zone urbaine, soit un champ d'intervention comprenant 33 communes sur une communauté Urbaine et deux communautés de communes. (Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de communes de l'Yser, Communauté de communes de Flandre.).

Territoire d'intervention de la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise

2/ Partenariat et Savoir faire dans le domaine de la mobilité

La mise en œuvre des actions mobilité se fait par les conseillers en insertion professionnelle qui instruisent les dossiers et c'est le service du DDS qui les met en œuvre.

A ce titre, il est à noter qu'au Département Développement Solidaire, un conseiller référent vient en soutien des conseillers généralistes sur les questions de mobilité.

La problématique de la mobilité est traitée au travers d'une approche d'ensemble qui allie l'utilisation des transports en commun, les déplacements doux, la location de véhicules légers type scooters et bien sûr l'accès au permis. Cette approche est individualisée et adaptée au parcours d'insertion des bénéficiaires.

Ce travail se fait en partenariat avec les **associations** et les **collectivités territoriales** qui utilisent Entreprendre Ensemble comme opérateur pour, entre autre, monter les aides financières. Aussi, notre structure a un **partenariat** privilégié notamment avec le **Conseil général du Nord** dans le cadre de l'opération 1000 permis pour les jeunes (FDAJ).

Le partenariat avec le **pôle emploi** se traduit par l'instruction de dossier tel que les aides ANI. N'oublions pas nos partenaires de terrain comme l'**AFEJI** pour le prêt et la location de véhicule. Il est à noter que certaines **mairies** (Dunkerque, Saint Pol sur Mer, Leffrinckoucke...) et les **CCAS** font appels à notre savoir faire afin de motiver les dossiers d'aide à la mobilité de leurs concitoyens.

De plus, les conseillers par le biais du **conseil régional** peuvent prescrire des **formations** FIJ (programme à la fois d'insertion professionnelle et de formation au permis de conduire), ainsi que des formations liées à la compréhension du code de la route pour des publics qui sont loin de l'emploi et en grande difficulté d'apprentissage. (cf. tableau)

Il apparaît aussi que ces publics éprouvent des difficultés à connaître les offres de transport de leur territoire. Aussi les conseillers sont de véritable **relais de terrain** pour informer sur les **offres de transport**.

L'ensemble de ses actions contribue à l'insertion durable des jeunes et des publics en difficulté dans leur parcours professionnel ou de formation. C'est un moyen à lever des freins qui entravent la bonne évolution de la formation et de l'emploi. **La réussite des projets s'appuie sur la qualité de l'accompagnement.**

D'autres sujets, comme par exemple **l'accès aux équipements de type culturel ou sportif**, rappellent que cette inégalité ne se limite pas à la sphère professionnelle, mais concerne tous les aspects de la vie.

Aussi, notre structure développe certains dispositifs, comme parcours vacances qui permet de concrétiser un projet de vacance autonome et d'autres dispositifs comme les Olympiades et parcours de cœur qui offrent la possibilité d'accéder à des entreprises et des équipements culturels et sportifs.

Conclusion

Fort d'un **partenariat** avec les collectivités territoriales, les associations et les partenaires privés sur près d'un tiers du département du Nord, **Entreprendre Ensemble** est un acteur pertinent sur les questions de mobilité auprès des jeunes inscrits en mission locale (7070 jeunes) et des adultes en grande précarité (4644 personnes) suivies par le PLIE.

L'originalité de sa démarche réside dans le fait de combiner accès à la mobilité et parcours professionnel.

Entreprendre Ensemble est à la fois organisme **prescripteur** mais aussi **relais d'information** auprès de ses publics sur l'offre de **mobilité**.

Cependant la problématique mobilité n'est pas toujours prise en compte dans les objectifs prioritaires de la structure.

Les moyens dédiés à l'ingénierie de cette action mériteraient d'être pérennisés afin de poursuivre la professionnalisation des équipes en place.

Dans le même temps, cette ingénierie faciliterait la mutualisation des moyens mis en place par les institutions afin d'optimiser les réponses apportées aux personnes accompagnées.

Posté par **Didier D.** le 12 juin 2013 à 21:59

Le prix du carburant n'est pas un signe de sa rareté à venir, on est au maximum de son extraction, on doit aller le chercher très loin, très profond, avec beaucoup d'énergie pour extraire le pétrole et beaucoup de risque pour l'environnement de l'Humanité.

A lire et à signer (après avoir tout lu), signé par tous les démocrates humanistes, tout parti politique confondu :

<http://tribune-pic-petrolier.org>

Seulement 3814 signataires au 18 mai 2013, il faudrait quelques Ch'ti en plus ! Soyons acteurs de cette transition, soyons fiers de nos contributions au débat.